



APPEL

DE LA

COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE

POUR LE RETRAIT

DU PROJET DE LOI TRAVAIL

Depuis le 9 mars 2016, la FNPOS-CGT s'est inscrite dans la lutte en appelant à la grève et à rejoindre les rassemblements et manifestations contre la casse du Code du Travail.

Ce gouvernement endosse la responsabilité de rompre notre Pacte Social issu du Conseil National de la Résistance et tente de museler la colère de la rue.

Il méprise l'expression démocratique du Peuple. Il évite le débat à l'Assemblée Nationale en dégainant son 49-3. Il fuit les revendications de la rue. Il s'enferme telle une dictature dans la répression policière, les menaces, les exactions, l'intimidation, la tentative d'interdiction de manifester, les humiliations, ...

De connivence avec les directives européennes et le Medef, il va même jusqu'à ignorer les alertes du rapport de l'ONU qui condamne les attaques graves de ce projet de Loi envers les conditions de travail des salariés, la Protection Sociale, les atteintes policières envers les manifestants et syndicalistes, etc.

Parallèlement ce gouvernement amplifie la Justice de classe. **LA CEF CONDAMNE :**

- les assignations à résidence, les arrestations et condamnations arbitraires de nos camarades ;
- la relaxe du chauffard de Vitrolles responsable de graves blessures envers nos camarades de l'UD 13 ;
- l'arrestation de nos 8 camarades à Lille le 28 juin 2016 qui se solde une nouvelle fois par une répression policière d'une violence inouïe.

Rien ne peut justifier cette Justice de classe et ces excès de violences orchestrés par l'Etat. Sur ce sujet comme sur le reste du Projet de Loi, la rencontre de la CGT du 29 juin avec le premier ministre est un nouveau constat d'échec.

Face à cette situation, la CEF réaffirme qu'il ne faut rien lâcher, et appelle à participer massivement à l'action du 5 juillet 2016, jour du début des débats en seconde lecture à l'Assemblée Nationale.

Ce mouvement social enclenché depuis plus de 4 mois ne s'essouffera pas durant l'été, grâce aux initiatives locales impulsées par les UL et les UD, travaillant ainsi à l'intensification du rapport de force pour Septembre.

**CONTRE LE DUMPING SOCIAL POUR UN CODE DU TRAVAIL
DU 21ÈME SIÈCLE
ON NE LÂCHE RIEN : ON VA GAGNER !**



5 JUILLET 2016

RETOUR À L'ASSEMBLÉE



Sans aucune surprise, le sénat a modifié le projet de loi travail !!!

Suppression des 35h, plus de libertés pour les entreprises...tout en maintenant bien entendu toutes les dispositions néfastes que prévoyait déjà le texte après l'utilisation du 49.3 comme :

-L'inversion de la hiérarchie des normes et le danger de l'instauration du référendum d'entreprise,

- **La remise en cause du fonctionnement et rôle de la médecine du travail et de l'Inspection du Travail,**
- **La facilitation des licenciements économiques.... entre autres.**

Pour autant, cela ne rend pas la version que nous combattons depuis maintenant 4 mois et 11 manifestations, plus acceptable !!!

LE GOUVERNEMENT DOIT ÉCOUTER LE PEUPLE

Les 10000 premières votations ont été remises au Préfet ce 28 juin. Cette votation citoyenne doit se poursuivre pour permettre l'expression du plus grand nombre.

Le 5 juillet, le texte fait son retour à l'assemblée. OUI LA LUTTE CONTINUE contre le projet de loi travail et pour un Code du Travail du 21ème siècle et des nouveaux droits pour les salariés alors le :



5 JUILLET

ROANNE : 11 H Gare de Roanne puis manif jusqu'à la Place des Promenades avec barbecue de lutte
ST ETIENNE : 10 h 30 Bourse du Travail puis manif jusqu'au Puits Couriot avec barbecue de lutte



LOI TRAVAIL STOP AU CARNAGE !



Loi travail, une loi dévastatrice pour les droits de toutes et tous, qui permettrait:

- Moins de protections collectives et une refondation du code du travail d'ici 2 ans (Art.1),
- Aux employeurs, d'augmenter le temps de travail hebdomadaire sans consultation (ni des syndicats représentatifs, ni de l'inspection du travail), sur une plage de 3 ans (Art.2),
- De baisser la rémunération des heures supplémentaires à 10%, contre 25% aujourd'hui (Art.2),
- L'extension du forfait jour aux entreprises de moins de 50 salarié-e-s (Art.2),
- L'annulation des congés payés jusqu'à la veille de ceux-ci (Art.3),
- Les accords d'entreprise pourront être validés sans la signature de syndicats représentatifs ; si les salarié-e-s refusent leur application, ils seront licenciés pour « motif personnel » (Art.7/10/11/12),
- L'uberisation de la société, c'est-à-dire la généralisation des emplois non soumis aux cotisations sociales et aux droits sociaux garantis par la Sécurité Sociale : chômage, retraite, santé et famille (Art.27),
- La facilitation des licenciements économiques (Art.30),
- La casse de la médecine du travail (Art.44),
- Les privé-e-s d'emplois qui passent à la caisse (Art.52).

En Espagne, une telle loi a été votée en 2012. Aujourd'hui, les effets s'y font durement sentir et tout est réuni pour que la situation en France soit la même dans 4 ans, si la loi passait :

- Baisse des salaires atteignant 50% par secteurs,
- Conditions de travail et démocratie sociale cassés (droit de grève et de manifester attaqués),
- Le 2^{ème} plus fort taux de chômage en Europe et qui touche plus particulièrement un jeune sur deux,
- La caractérisation et la généralisation des travailleurs pauvres (en emploi mais qui vivent dans la précarité).

704.129 votations citoyennes ont été remises le 28 juin à François Hollande venant de 15.796 bureaux de vote, avec une expression de **91,99% pour le retrait du projet de loi travail**.

Le 28 juin, ce sont près de 200.000 manifestant-e-s qui ont été comptabilisé-e-s partout en France. **La mobilisation ne s'essouffle pas**, les militant-e-s restent déterminé-e-s. **La loi travail est rejetée** par 70% de la population et **la mobilisation en cours est soutenue** par 62% d'entre elle.

Toujours mobilisée pour **le retrait de cette loi dévastatrice** pour les garanties individuelles et collectives, la CGT appelle les salarié-e-s, retraité-e-s, jeunes et privé-e-s d'emploi à se mobiliser et maintenir la pression. L'autoritarisme du gouvernement ne doit pas durer.

Vivre en démocratie ne signifie pas voter tous les 5 ans et accepter toutes ces trahisons !

Face à ce monde des affaires, prenons nos affaires en main !

**GRÈVE ET MANIFESTATION MARDI 5 JUILLET 10h
PARKING MAGASIN DÉCATHLON LA PARDIEU
MANIF JUSQU'AU MEDEF
CLERMONT-Fd
POUR UN APRÈS-MIDI FESTIF ET REVENDICATIF**



IPNS Ne pas jeter
sur la voie publique



Clermont-Fd, mardi 28 juin 2016

Communiqué des Organisations Syndicales Cgt, FO, FSU, Solidaires et UNEF du Puy de Dôme.

Encore une belle journée d'action, partout en France, contre la Loi Travail et pour son Retrait.

À Clermont-Fd, c'est un rassemblement avec 800 salarié-e-s, jeunes et retraité-e-s toujours déterminé-e-s qui ont pu poursuivre l'initiative de votation avant de remettre 5000 bulletins en Préfecture, montrant un soutien à plus de 90 % de notre démarche.

Une nouvelle fois, Madame la Préfète n'a su recevoir les représentant-e-s de nos organisations syndicales. Nous ne l'avons d'ailleurs pas rencontrée depuis le début de cette mobilisation. Cela dénote le mépris porté aux organisations syndicales de salarié-e-s et d'étudiant-e-s et à la démocratie sociale, dans la droite ligne du déni du Président de la République qui refuse de recevoir les organisations syndicales et en lien avec la stratégie du gouvernement.

Le 1^{er} Ministre et la Ministre du Travail recevront les organisations de salarié-e-s ce mercredi 29 et les organisations patronales jeudi. Nos organisations Cgt, FO, Solidaires, FSU et UNEF du Puy de Dôme déplorent que seules les 5 confédérations (Cgt / FO / CGC / CFTC / CFDT) y soient conviées et regrettent l'absence de Solidaires, FSU et UNEF, largement engagées dans la bataille.

Là encore, les manœuvres de divisions et de clivages bafouent toutes règles et valeurs démocratiques. La séquence sociale que nous vivons est détestable en tous points. La stratégie politique, austéritaire, autoritaire et répressive peut engendrer des séquences plus dramatiques.

Le texte de loi modifié par le Sénat appuie les orientations extrêmes sur la question du droit du travail, détruisant les garanties collectives qui protègent les salarié-e-s. Pour autant, le projet de loi, même dans sa version initiale ne correspondait pas aux attentes des salariés, qui le rejettent toujours massivement.

Une nouvelle mouture de ce texte sortira donc d'une commission mixte avec quelques députés et sénateurs avant de retourner à l'Assemblée Nationale le mardi 5 juillet pour sa 2^{ème} lecture.

Le jour de ce retour de la loi Travail auprès des députés, une nouvelle journée de mobilisation, de grève et de manifestations est annoncée partout en France.

Restant engagées pour le retrait de cette loi, nos Organisations Syndicales sont et seront aux côtés de toutes celles et ceux qui agiront dans les actions et initiatives, y compris cet été. Une action de diffusion de tracts aura lieu au péage de Gerzat, dès 7h30 ce samedi 2 juillet. Renforcer cette initiative par une large participation montrera encore notre détermination collective.

Restez informé-e-s et mobilisé-e-s.

**GRÈVE ET MANIFESTATION MARDI 5 JUILLET 10h
PARKING MAGASIN DÉCATHLON LA PARDIEU
MANIF JUSQU'AU MEDEF
CLERMONT-Fd
POUR UN APRÈS-MIDI FESTIF ET REVENDICATIF**



LA FEDERATION COMMUNIQUE

Brossard (45) Groupe Limagrain : Vingt-deuxième jour de grève pour les salaires et la lutte continue !

Depuis 3 mois, les salariés de Brossard à Pithiviers sont « remontés comme des pendules ». Les conditions de travail à la biscuiterie sont très pénibles avec + de 30° en permanence dans les ateliers, et un management arrogant et provocateur. Ce qui a mis le feu aux poudres, ce sont les négociations salariales en mars qui ont débouchées sur : 0% d'augmentation des salaires. En mars, puis en avril, les arrêts de travail à l'appel de la CGT et de FO et largement suivis par les salariés ont été totalement ignorés par une direction aux ordres du groupe Limagrain.

Alors, le 7 Juin dernier à l'occasion d'une négociation sur le site de Pithiviers, les salariés avec leurs syndicats se sont mobilisés et ont exigé la prise en compte de leurs revendications.

Les résultats nets de Jacquet / Brossard pour 2015 atteignent 6 Millions d'euros dont 5 Millions pour le seul site de Pithiviers où 58 000€ ont été distribués à 18 cadres !!!

Après 7h00 d'un discours patronal, connu par tous : La guerre des prix, les pressions de la grande distribution, la nécessité pour Jacquet Brossard de réussir son développement à l'international, les pertes de la nouvelle usine brésilienne... Les salariés refusant de « payer » le développement du groupe qui génère des profits exponentiels, grâce à leur travail, ont décidé avec leurs syndicats de se mettre en grève et de revendiquer notamment, une prime de 1 000 €uros.

Il faut savoir que c'est Limagrain qui décide du « Biscuit » qui reviendra aux salariés. Chez Jacquet, les négociations salariales ont abouti à 20cts €uros en plus sur le ticket restaurant, chez Limagrain, les salariés se sont vu attribuer des chèques Cadhoc. C'est ainsi que Limagrain entend « payer » ses salariés. C'est lamentable !!!

La seule réponse à leurs légitimes revendications fut, dans un premier temps, le mépris par un refus total de négocier, puis le recours aux huissiers, aux forces de l'ordre, aux assignations devant le tribunal et à l'emploi d'intérimaires pour remplacer les grévistes.

CGT et FO ont à leur tour assigné Brossard en justice pour cette atteinte au droit de grève. Par jugement du 27 Juin le TGI d'Orléans interdit à Brossard de recourir à l'emploi d'intérimaires pour remplacer les grévistes sous astreinte de 500€ par infraction constatée et condamne l'entreprise au titre de l'article 700.

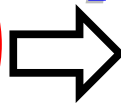
Le 28 Juin, une délégation de salariés en lutte et leurs syndicats étaient au siège de Limagrain et exigeaient l'ouverture de négociations. Pour seule réponse, Limagrain leur propose d'étaler la retenue des jours de grève sur 3 mois et l'ouverture de négociations sur une prime de performance.

Les salariés, excédés par cette nouvelle rebuffade, ont rendu compte ce matin en assemblée générale. Ils ont débattu et ont décidé de la poursuite de la lutte pour leurs revendications et le retrait de la loi El Khomry car ils ont conscience de l'utilisation qu'en ferait Limagrain.

Montreuil,
Le 29 juin 2016

LOI DUMPING SOCIAL PAS DE TRÈVE, L'ACTION CONTINUE.

5 JUILLET



**ACTION DE GRÈVES
MANIFESTATION
NATIONALE**

Le Président Hollande et son Premier Ministre restent sourds à l'expression massive, constructive des salariés qui rejettent la loi de régression sociale dite « Loi El Khomri ». Comme CAMERON en Angleterre, ces dirigeants sont déconnectés des réalités quotidiennes des salariés, enfermés dans leur bulle d'initiés, dont la principale préoccupation est leur carrière personnelle.

La rencontre entre la CGT et Premier Ministre s'est achevée par un refus obtus du gouvernement à prendre en compte les revendications CGT.

Le Medef, avec la droite, engagent de leur côté une stratégie de surenchère, jamais satisfaits, exigeant toujours plus de cadeaux : depuis 2012, les entreprises ont ainsi profité des « largesses » du gouvernement qui leur distribue généreusement les fonds publics avec le CICE, le Pacte de responsabilité, la régression sociale généralisée.

Le Parti socialiste en profite pour abuser une fois encore les salariés, en disant être moins pire que la droite !!

CHOISIR ENTRE LA PESTE ET LE CHOLERA, N'EST PAS CONSTRUIRE L'AVENIR QUE LES SALARIÉS, LA JEUNESSE, LA POPULATION VEULENT.

Les dernières propositions de Valls restent l'exacte écriture du rapport COMBREXELLE de 2015 : l'entreprise fera sa loi sans que les salariés bénéficient de la protection de la Convention Collective en matière de temps et organisation de temps de travail.

Les négociations sur la pénibilité et l'égalité professionnelle Homme/Femme ne changeront pas les inégalités et les discriminations, pas plus qu'elles ne mettront fin aux travaux pénibles : négocier n'est pas conclure, le patronat disposant du pouvoir de décider seul ou avec la CFDT, sans rien lâcher.

HOLLANDEXIT/VALL'SEXIT/PSEXIT, ASSEZ DE MENSONGES, DE TROMPERIES.

Pour se faire entendre, les salariés n'ont pas d'autres choix que de se mobiliser, d'agir en portant à bout de bras leurs revendications pour construire un avenir digne pour eux, leurs familles, et leurs enfants.

**LE 5 JUILLET, L'ACTION DES SALARIÉS
DOIT UNE FOIS ENCORE ÊTRE FORTE.**

ON NE LÂCHERA PAS !

Les raffineurs réunis en Assemblée générale préparent d'ores et déjà une rentrée sociale de lutte dans le prolongement du premier semestre. Durant la période estivale, la CGT organisera des temps forts, des initiatives diverses pour expliquer à la population, aux 70 % qui disent « NON à la loi travail », et que *c'est l'union, le rassemblement et l'action collective qui imposeront le retrait de la loi.*

**LE 5 JUILLET, LES SALARIÉS SONT
APPELÉS À LA GRÈVE, AUX MANI-
FESTATIONS, PARTOUT DANS LE
PAYS ET LES TERRITOIRES.**



LOI TRAVAIL

Plus que jamais restons mobilisés

Juillet 2016

Une nouvelle étape du processus législatif commence le 5 juillet avec la présentation en 2ème lecture du projet à l'Assemblée Nationale.

Le gouvernement persiste dans sa volonté de modifier de façon profonde le droit du travail et refuse de revenir sur la primauté de l'accord d'entreprise sur les accords de branche et le code du travail.

En clair, chaque entreprise aura ses propres règles ce qui entraînera de fait une aggravation du dumping social d'ores et déjà à l'œuvre dans notre société : le premier ministre lors de la rencontre avec les organisations syndicales du 29 juin, a parfaitement assumé cette régression sociale.

Nous ne pouvons accepter d'être la variable d'ajustement des entreprises au service exclusif de la productivité, de la rentabilité et de la compétitivité. Nous n'accepterons jamais que les salaires, les conditions de travail et l'emploi servent les intérêts des nantis. Accepter la loi travail, c'est entériner un recul social majeur, c'est renier les conquêtes dues aux luttes sociales qui ont bâti la protection sociale solidaire existante et qui doit être améliorée et non détruite.

Plus que jamais, nous devons faire pression sur nos représentants à l'Assemblée Nationale. C'est pourquoi à l'instar de l'intersyndicale nationale, **la FSPBA appelle l'ensemble des salarié-e-s** de nos secteurs, jeunes et moins jeunes, techniciens et cadres à participer massivement aux mobilisations organisées en territoire le 5 juillet.

La CGT défend un code du travail du 21ème siècle garant d'un socle social.

Pour nous réformer c'est avancer dans le sens de l'intérêt général et non servir une minorité qui n'a de cesse de vouloir capter encore plus de richesse au détriment des peuples.



Parce qu'ON VAUT MIEUX QUE CA !!!

Toutes et tous dans les manifestations le 5 juillet par tout moyen y compris la grève

Informations Fédérales

LA MOBILISATION NE S'ESSOUFFLE PAS ! POUR LE RETRAIT DE LA LOI VALLS/EL KHOMRI

SOMMAIRE

- La mobilisation ne s'essouffle pas !

- Communiqué de Presse.
Votation massive pour le retrait de la loi Valls-El Khomri

La votation citoyenne se poursuit. Déjà près d'un million de votations sont recensées. **Plus de 90 % des votants s'expriment contre la loi travail.** Preuve que la mobilisation ne faiblit pas après 4 mois de luttes et 11 journées de manifestations. **Poursuivons la votation jusqu'au 5 juillet** date de passage de la loi à l'Assemblée nationale.

Les salariés, les retraités, les privés d'emplois rejettent massivement cette loi Valls/El Khomri, le projet de société porté par cette loi, la stigmatisation de la CGT et de ses militants

RESTONS MOBILISÉS JUSQU'AU RETRAIT

NOUVELLE JOURNÉE DE GREVES ET DE MANIFESTATIONS LE 5 JUILLET

Montreuil,
Le 29 juin 2016



Syndicat National CGT Carrefour Banque

Mardi, 28 juin 2016

Le 27 juin 2016 se sont réunis devant le siège de Carrefour Banque des dizaines de salariés du groupe Carrefour (Banque, Hyper...) afin de manifester contre le projet de suppressions de postes.

De plus, suite à l'appel de grève de la CGT Carrefour Banque le 28 juin 2016, une cinquantaine d'agences se sont mobilisées dans la France entière, et environ 250 salariés de Carrefour Banque ont mené des actions (grève, blocages, distributions de tracts)

Les salariés ont manifesté par la grève leur volonté de s'opposer au projet de loi travail et au projet de restructuration qui nous ont été présentés par la direction le 7 juin 2016 autour de revendications que nous allons vous exposer ci-dessous :

- La non suppression des 246 postes sur le réseau
- La présentation en concertation avec les représentants des salariés d'un plan de relance de l'activité des agences pour satisfaire à un nouveau projet économique qui mette le réseau au centre de nos performances commerciales de demain.
- L'abandon sans condition de la restructuration des agences comme présenté dans le projet afin de redéfinir un modèle vertueux qui allie compétitivité et sauvegarde de l'emploi.
- La mise en place d'un plan de formation continue qui permette à chaque salarié de garantir une qualité de conseil aux clients et la limitation du coût du risque pour l'entreprise en renforçant l'expertise métier.
- Revoir tous les modes de rémunération afin que chacun puisse vivre décemment de son travail.

Le syndicat CGT Carrefour Banque a demandé une rencontre avec la direction pour évoquer avec elle une sortie de crise avant que les salariés subissent les conséquences de ce projet sans avenir et que la situation s'enlise dans un conflit. La direction n'a pas encore répondu à la demande de la CGT

Le syndicat CGT Carrefour Banque.